



*De la naissance à 20 ans  
en Bourgogne  
Franche Comté*

**COORDINATION**

**ACCOMPAGNEMENT**

**PLURIEL**

**TROUBLES  
NEURODEVELOPPEMENTAUX**

## **SOMMAIRE**

*Page 2. Présentation CAP'TND*

*Page 3. Une association, PLURADYS*

*Page 4. Une équipe plurielle*

*Page 5. Des parcours selon les besoins*

*Page 6. En Pratique, comment faire?*

*Page 7. Principes Ethiques*

**SUIVEZ LE GUIDE....**

CAP'TND est un dispositif de **COORDINATION et d'ACCOMPAGNEMENT** des parents et leurs enfants présentant **des TROUBLES NEURODEVELOPPEMENTAUX ou des TROUBLES DES APPRENTISSAGES**.

## CAP'TND permet :

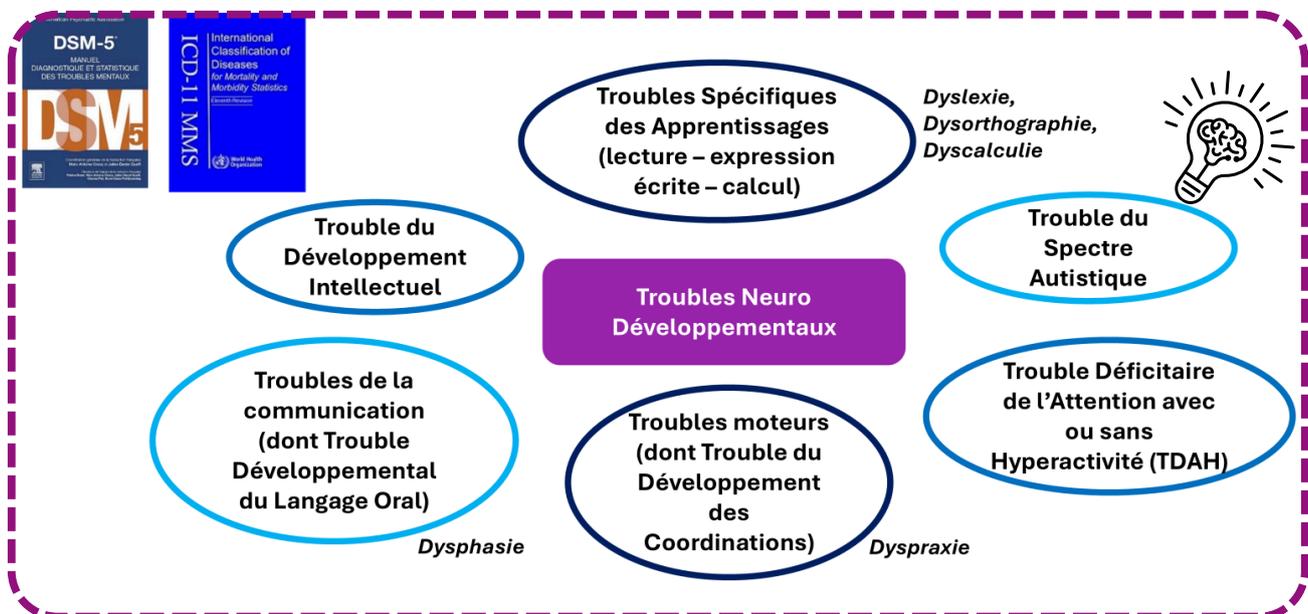
- La coordination des intervenants, en appui aux professionnels du territoire.
- L'accès à l'information et au droit de comprendre et choisir pour le jeune et sa famille.
- L'accès aux soins pour tous : évaluations, concertation, coordination des interventions et des objectifs, programmes de psychoéducation.
- Le développement de l'autodétermination et du sentiment de compétence de chacun.

## Les enfants inclus dans le dispositif CAP'TND :

- ✓ Habitent en Bourgogne-Franche-Comté et ont moins de 21 ans
- ✓ Présentent un ou plusieurs symptômes relevant d'une des catégories ci-dessous ou plusieurs d'entre elles.
- ✓ Ont déjà bénéficié de suivis par un ou plusieurs professionnels pendant plus de 3 mois.
- ✓ Disposent d'un diagnostic de Trouble NeuroDéveloppemental

## LES TROUBLES NEURODEVELOPPEMENTAUX

Ces troubles affectent 1 personne sur 6 et perturbent le développement précoce du cerveau. Ils sont définis par un déficit dans l'un des domaines du développement (langage, motricité, attention, habiletés sociales...), avec un retentissement fonctionnel dans différents contextes. **Les classifications internationales identifient 6 TND différents :**



*Nous croyons que chaque enfant présente un potentiel de développement et qu'il est du devoir de la société de lui permettre d'y accéder.*

*Nous croyons que ces enfants aux difficultés plurielles obligent la société à s'interroger, s'adapter, se mobiliser pour accueillir cette différence, l'accepter, en tenir compte et ainsi devenir meilleure.*

*Nous croyons que ces enfants et le témoignage de leurs familles sont une richesse pour la société, dans ce qu'ils apportent de différences.*

Extrait de la Charte de l'Association PLURADYS

## Notre histoire

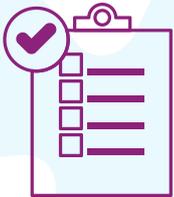


CAP'TND est porté par l'Association **PLURADYS** grâce à un partenariat avec **APF France handicap** et le soutien de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté.

Créée en 2007 par des professionnels de santé et des familles, l'association **PLURADYS** s'est développée en Bourgogne-Franche-Comté afin de proposer, autour de la thématique des Troubles Neurodéveloppementaux, un dispositif de coordination, des actions de formation, d'information et toute action innovante au service des familles.

L'association travaille avec ses nombreux partenaires **en synergie avec les dispositifs et les professionnels** de la région pour **la coordination entre tous**.

## Nos missions



- **Accompagnement et conseil aux familles** : coordination du parcours diagnostique en seconde intention et coordination thérapeutique avec des parcours modulaires adaptés aux besoins des familles.
- **Sensibilisation** du public et **formation** des professionnels du champ de la santé, du médico-social ou de l'enseignement.
- **Expertise et innovation** : participation à des études, animation de groupes de travail, expérimentations...
- **Développement territorial et coordination des acteurs**.

## Notre but



- **Améliorer la qualité de vie des jeunes et de leur famille** en proposant des réponses adaptées et modulables à chaque situation.
- **Soutenir et accompagner** l'enfant dans tous les lieux de vie et notamment durant les périodes de changement afin de prévenir les situations de ruptures.
- Développer des modes **d'accompagnement spécifiques et innovants** en tenant compte de l'environnement d'accueil existant, dans une **approche territoriale, systémique et fonctionnelle**.

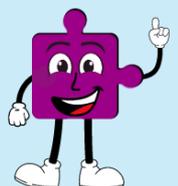
*"Je me suis sentie entourée et rassurée de vous rencontrer pour échanger sur nos difficultés communes et aussi de dédramatiser et d'en rire !"*

Famille au cœur du projet

Approche transdisciplinaire

Liberté, transparence et qualité

Mise en lien, coordination, coopération



## 1. La famille



Elle est au cœur du projet de PLURADYS, garante du partage des informations. Elle est associée à chaque étape de la réflexion et des décisions autour du projet de son enfant.

## 2. Les professionnels des territoires



PLURADYS s'appuie sur des professionnels présents en région Bourgogne-Franche Comté. Ils peuvent exercer en libéral ou en salarié (services hospitaliers, centres de référence, institutions ou établissements et associations d'usagers). Ils peuvent être médecins généralistes et spécialistes, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, orthoptistes, podologues, éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, enseignants, assistants de vie scolaire/employés de vie scolaire...

Certains de ces professionnels adhérents sont impliqués dans nos Equipes Ressource Relais, présentes dans chaque département. Formés aux TND, ils étudient les situations des enfants ; ils rencontrent les familles et ils échangent avec les professionnels travaillant déjà auprès de l'enfant.

D'autres assurent l'animation de programme d'accompagnement ou de formation.

## 3. Une équipe de salariés et un organisme de formation



Les salariés du dispositif (une directrice-coordinatrice santé, une directrice adjointe, une chargée de mission formation, une assistante de formation, une éducatrice spécialisée et 4 secrétaires) assurent l'accueil téléphonique des familles et des professionnels à partir d'une plateforme unique. Ils organisent, entre autres, les activités du dispositif, animent les relations institutionnelles et sont responsables de la gestion administrative. La chargée de mission et l'assistante de formation assurent les activités de l'organisme de formation certifié QUALIOP1.

## 4. Des bénévoles au sein d'un conseil d'administration



Pour fonctionner l'association s'articule autour des bénévoles administrateurs : professionnels de la santé, du social ou de l'éducatif et également des familles concernées. L'association peut compter aussi sur un réseau de partenaires très variés, représentatif de la diversité des intervenants sur la région et en France dans le champ des TND.

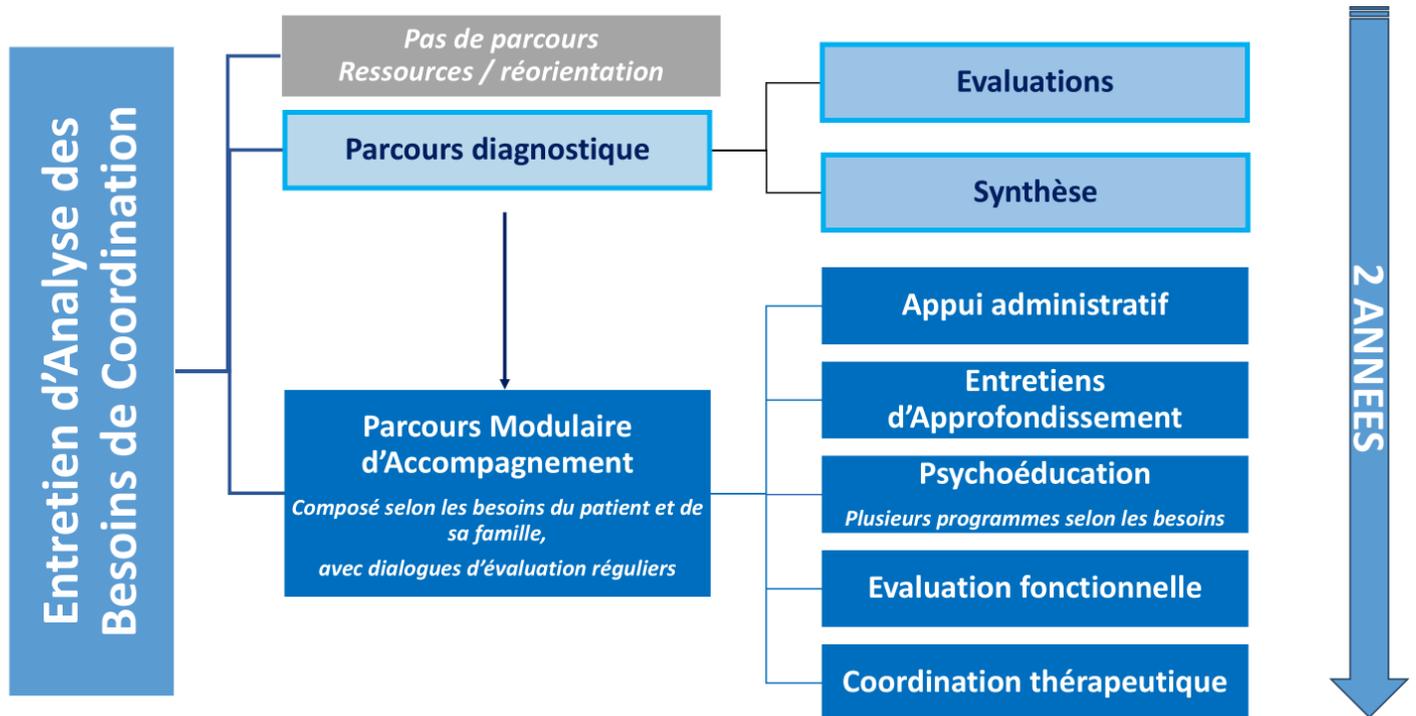


*De magnifiques rencontres qui permettent de se rendre compte qu'on n'est pas tout seul. Et surtout qui ont permis à Gabin de se rendre compte qu'il n'est pas tout seul lui non plus, de trouver des réponses et outils pour l'aider.*



# Le dispositif CAP'TND :

## Des parcours selon vos besoins



### ✓ Entretien d'Analyse des Besoins de Coordination

Vous rencontrerez avec votre enfant un binôme de professionnels de l'équipe ressources CAP'TND de votre département. L'entretien durera environ une heure et demie. Ces professionnels dialogueront avec vous afin de comprendre votre parcours, et identifier vos besoins : parcours diagnostique et/ ou accompagnement

Durant 2 années, vous pourrez bénéficier des actions définies dans un ordre convenu ensemble et sans reste à charge.

### ✓ Appui administratif et Entretien d'Approfondissement

La situation de votre enfant doit parfois faire l'objet d'un entretien complémentaire afin de mieux identifier vos besoins : vous pourrez rencontrer à nouveau l'un des membres du binôme de l'EABC, ou bien dialoguer avec l'éducateur spécialisé de CAP'TND.

Vous pourrez aussi, selon votre situation, bénéficier d'un appui administratif dans vos démarches de dossier MDPH par exemple, ou tout contact avec les dispositifs compétents.

### ✓ Psychoéducation et ETP

Vous et/ou votre enfant pourrez participer à différents **programmes** afin de mieux comprendre ses troubles, leurs répercussions et les moyens d'y faire face. Ces programmes sont courts et efficaces : ils visent une prise de conscience par l'enfant de son fonctionnement, de ses aptitudes et de ses difficultés.

### ✓ Evaluation fonctionnelle, Coordination Thérapeutique

L'**évaluation fonctionnelle** permet d'analyser les compétences et les difficultés des enfants dans différents situations et environnements, Elle inclut des observations cliniques, des questionnaires et des tests standardisés, permettant d'affiner l'accompagnement sur des objectifs ciblés.

La **coordination** des différents intervenants autour de l'enfant est primordiale et vise à optimiser le parcours de soins, faciliter la communication entre les acteurs et convenir d'objectifs ciblés.

**Un seul numéro,  
Une seule adresse,  
Pour toute la région.**



**16 rue du Cap Vert  
21800 QUETIGNY  
03 80 50 09 48  
contact@pluradys.org  
www.pluradys.org**

**1**

## Appeler le secrétariat

La secrétaire responsable du suivi de votre département vous expliquera le fonctionnement lors d'un échange téléphonique. Elle complètera une grille d'entretien afin de vous orienter au mieux vers le dispositif qui correspond à votre situation.

Si vous êtes éligible au dispositif CAP'TND, elle vous enverra un dossier à remplir, dont un questionnaire pour votre médecin traitant.

**2**

## Envoyer votre dossier complet

- Le bulletin d'adhésion incluant le consentement pour contacter la liste des professionnels de l'enfant
- Les informations administratives
- La photo de l'enfant
- Les comptes-rendus déjà en votre possession
- Le questionnaire médical
- Les questionnaires de dépistage
- Un retour des enseignants

**3**

## Un rendez-vous est proposé

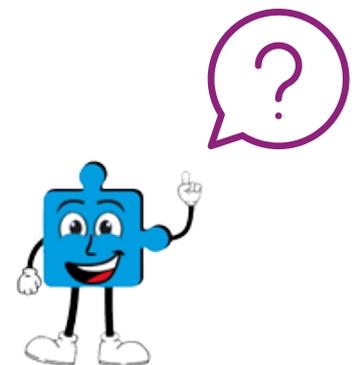
A réception de votre dossier complet, vous serez convié à un Entretien d'Analyse des Besoins de Coordination.

Avec votre enfant, vous rencontrerez deux professionnels de l'Equipe Ressource CAP'TND de votre département. Ensemble, vous ferez le point sur votre parcours, vos besoins et les solutions possibles. Vous déterminerez le parcours qui vous convient et les modalités de réalisation.

Vous recevrez un compte rendu écrit dans le mois suivant.

## Respect des RGPD

Depuis le 25 mai 2018, la réglementation a évolué avec l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein de l'Union Européenne. Ce règlement introduit la garantie de niveaux de sécurité et de confidentialité élevés lors de la collecte et du traitement de vos données personnelles. Les données vous concernant - administratives (nom, prénom, adresse mail et postale, téléphone) et médicales (comptes rendus professionnels et documents de synthèse du dispositif) - sont uniquement destinées au traitement du dossier patient informatisé, accessible à votre demande. Nous vous rappelons que, si vous ne souhaitez plus recevoir d'information ou de communication par courrier papier ou électronique, vous pouvez modifier vos données personnelles et/ou retirer votre consentement à tout moment en envoyant un message à [direction@pluradys.org](mailto:direction@pluradys.org)



## Liberté et consentement réciproque



1. Le dispositif CAP'TND est accessible sans participation financière, hormis l'adhésion à l'association.
2. Toute personne, patient, parent ou professionnel, est libre de rejoindre ou de quitter le dispositif CAP'TND à tout moment.
3. Les personnes accompagnées ont le libre choix du praticien, de l'intervenant. La collaboration des professionnels est soumise à l'autorisation de la personne.
4. La participation au dispositif est conditionnée par la signature libre et éclairée des statuts de l'association, de la charte et du livret de fonctionnement. La signature vaut acceptation et respect des principes et valeurs décrits dans les documents.

## Principe de transparence



5. L'enfant et sa famille doivent être informés au fur et à mesure par les intervenants concernés. Les parents s'engagent à transmettre toutes les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant.
6. La transmission des éléments entre professionnels respecte le secret professionnel et la confidentialité des informations reçues. Chaque professionnel aura le souci de transmettre les données pertinentes à l'élaboration du diagnostic et du projet d'accompagnement, dans une reconnaissance mutuelle sans hiérarchie de statut, afin de garantir un secret partagé.
7. Les professionnels s'engagent à ne pas utiliser leur participation directe ou indirecte à l'activité du dispositif à des fins de promotion et de publicité.

## Principe de qualité



8. Respect des principes de déontologie professionnelle : chaque situation est traitée avec qualité, sans discrimination, en toute confidentialité, dans le respect des compétences de chacun.
9. Chaque situation bénéficiera d'une approche globale, avec la nécessité d'interventions pluridisciplinaires mais en respectant une cohérence d'action, de projet. Cette cohérence repose sur la communication réciproque famille/ professionnels des informations et sur la complémentarité des savoirs. Les parents s'engagent à participer activement à la prise en charge de leur enfant.
10. Evaluation : les acteurs du réseau veilleront à analyser leur propre pratique au regard des savoir-faire et autres savoir-être. Ils participeront aux actions de prévention d'éducation, de soins, de suivi sanitaire et social mises en œuvre dans le cadre du dispositif.



“ ***Nous devenons ainsi encore plus attentifs à nos enfants, et cela nous donne quelques outils pour les aider à grandir en s'adaptant à leur âge/évolution...*** ”

# Nous contacter

16 rue du Cap Vert - 218000 QUETIGNY  
 03 80 50 09 48  
 contact@pluradys.org  
 www.pluradys.org



## Organigramme de l'Association PLURADYS



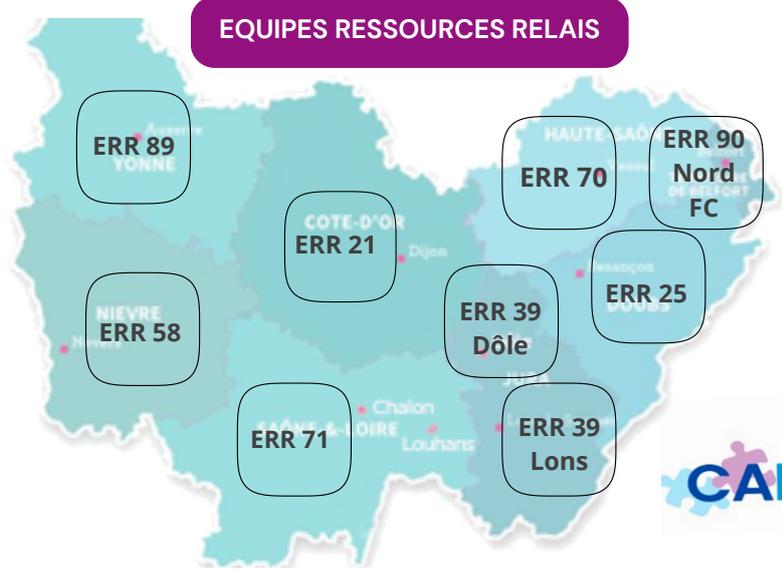
### EQUIPE SALARIEE

Directrice – Directrice adjointe –  
 Chargée de mission Formation – Educatrice spécialisée –  
 Assistante de formation – Secrétaires

### GESTION BENEVOLE

- BUREAU
- CONSEIL D'ADMINISTRATION
- ADHERENTS : Familles et professionnels

### EQUIPES RESSOURCES RELAIS



Equipe Ressources Formateurs  
 et 40 formateurs

